



RENCONTRE DU 01.12.06 AVEC LE TRESORIER-PAYEUR-GENERAL

La délégation CGT rappelle les principales revendications des fonctionnaires du Trésor du département de la Haute-Corse dans le cadre revendicatif national et local.

Au plan national, la section CGT Trésor s'inscrit dans les principales revendications contenues dans la semaine d'actions « Finances » du 11.12.au 15.12.06 et dans la déclaration commune des organisations syndicales lors du CTPC du 16.11.06 :

- Augmentation des traitements à hauteur minimum de l'inflation 2006 (+1.8%) et rattrapage du pouvoir d'achat depuis 2000 (-5.6%)
- Refus de toute suppression d'emploi et requalification des emplois
- Refonte globale de la grille indiciaire
- Une protection sociale complémentaire solidaire et de qualité
- Le développement d'un service public de pleine compétence
- Défense et revalorisation des missions Trésor
- Abrogation de la réforme de la notation/évaluation

Au plan local, la délégation CGT réitère l'essentiel des revendications contenues dans la plate-forme remise au Directeur de la CP lors de sa visite à Bastia le 13 Mai 2004 , liées, pour la plupart d'entre elles, aux conditions spécifiques d'exercice des missions du Trésor en Corse et à la cherté du coût de la vie :

A) EFFECTIFS ET POSTES COMPTABLES

- Maintien des 126 emplois de l'ORE en cours
- Intégration dans les effectifs implantés des sept emplois affectés en surnombre
- Compensation intégrale du temps partiel
- Comblement des déficits d'emplois des poste comptables (TPM Bastia, Cap Corse, Vescovato, San Nicolao, Morosaglia-Calacuccia, Corte-Omessa)

- Les emplois de l'équipe de remplacement doivent s'ajoutés à ceux de l'effectif existant
- Affectation d'un second adjoint cadre A dans les trésoreries principales et d'un adjoint de même grade dans chaque recette-perception
- Pas de suppression et pas déclassement des postes
- Réinstallation des trésoreries de Corte-Omessa et du Cap Corse, rénovation de la Trésorerie Principale de Bastia

B) CONDITIONS SOCIALES DES AGENTS

- Attribution de 20 points de NBI à tous les agents
- Augmentation de la prime de transport et son extension aux retraités
- Elargissement des promotions de C en B et B en A dans les proportions parallèles aux « accords Jacob »
- Aide et prêt à l'installation : taux identiques à ceux de L'Ile-de-France et de Paca
- Prime forfaitaire à l'instar des magistrats et de la police nationale
- Prise en charge des frais de parking et extension au futur parking de la gare de Bastia
- Prime de risque pour les veilleurs de nuit et amélioration de leur installation